



## RÉUNIONS GÉNÉRALES D'ENSEIGNEMENTS

RGE 2024

LE MINISTÈRE DE LA PAROLE

31/03/2024



Circulaire n° 188/2024

Chers frères,

La paix de Dieu.

La parole de Dieu nous enseigne que les presbytres qui dirigent bien, doivent être honorés avec double respect, notamment ceux qui se consacrent à l'enseignement et au ministère de la Parole puisqu'ils sont responsables d'instruire et de conseiller les membres de la fraternité.

Ils ont le devoir de guider le troupeau avec amour et patience, veillant à ce que personne ne s'affaiblisse ou ne viennent à se perdre

Le prophète Ézéchiél, guidé par l'Esprit de Dieu, a protesté contre les bergers infidèles d'Israël, en disant :

*"Vous avez mangé la graisse, vous vous êtes vêtus avec la laine, vous avez tué ce qui était gras, vous n'avez point fait paître les brebis. Vous n'avez pas fortifié celles qui étaient faibles, guéri celle qui était malade, pansé celle qui était blessée ; vous n'avez pas ramené celle qui s'égarait, cherché celle qui était perdue ; mais vous les avez dominées avec violence et avec dureté. Elles se sont dispersées, parce qu'elles n'avaient point de pasteur ; elles sont devenues la proie de toutes les bêtes des champs, elles se sont dispersées. Mon troupeau est errant sur toutes les montagnes et sur toutes les collines élevées, mon troupeau est dispersé sur toute la face du pays ; nul n'en prend souci, nul ne le cherche." Ézéchiél 34:3-6*

Dans l'Ancien Testament (AT) comme dans le Nouveau (NT), le berger avait pour mission de prendre soin, nourrir et veiller sur le troupeau. Le mercenaire, lui, s'occupait des brebis mais cherchait surtout son propre profit. Jésus a montré l'exemple de l'amour et du soin qu'il avait envers ses brebis, que étaient ses disciples. Il a dit Lui-même :

*"Je suis le bon berger. Le bon berger donne sa vie pour ses brebis. Mais le mercenaire, qui n'est pas le berger, et à qui n'appartiennent pas les brebis, voit venir le loup, abandonne les brebis, et prend la fuite ; et le loup les ravit et les disperse. Le mercenaire s'enfuit, parce qu'il est mercenaire, et qu'il ne se met point en peine des brebis. Je suis le bon berger." Jean 10 :11-13:*

Le Seigneur Jésus, lorsqu'Il parlait à ses disciples au bord du lac de Tibériade, a dit trois fois à Pierre :

*"...Simon, fils de Jonas, m'aimes-tu ? " Jean 21 :16*

Après sa réponse, le Seigneur lui dit :

*" Jésus lui dit : Pais mes brebis." Jean 21 :16*

Paitre les brebis signifie donner des pâturages, de la nourriture, en prendre soin, c'est le devoir de chaque berger. Dans le Nouveau Testament, le berger désigne celui qui pourvoit, protège et guide



le peuple de Dieu. L'apôtre Paul a écrit sur les choix de Christ :

*"Et il a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélistes, les autres comme pasteurs et docteurs," Éphésiens 4 :11*

Lorsque l'Apôtre Paul a fait ses adieux aux Anciens venus d'Éphèse à Milet, il leur a donné ces recommandations :

*"Prenez donc garde à vous-mêmes, et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques, pour paître l'Église du Seigneur, qu'il s'est acquise par son propre sang. Je sais qu'il s'introduira parmi vous, après mon départ, des loups cruels qui n'épargneront pas le troupeau, et qu'il s'élèvera du milieu de vous des hommes qui enseigneront des choses pernicieuses, pour entraîner les disciples après eux. Veillez donc, vous souvenant que, durant trois années, je n'ai cessé nuit et jour d'exhorter avec larmes chacun de vous." Actes 20 :28-31*

Cela se produit lorsque le prédicateur attire les gens à lui-même par le biais de paroles agréables, faisant d'eux ses disciples et non de Christ.

Il est important de prendre soin, de veiller sur le troupeau, se rappelant également de ceux qui s'éloignent de la maison de Dieu et de prendre soin d'eux avec amour et compassion. L'apôtre Jude l'a recommandé dans sa lettre :

*"Reprenez les uns, ceux qui contestent ; sauvez-en d'autres encore, ayez une pitié mêlée de crainte, haïssant jusqu'à la tunique souillée par la chair" Jude 1 :22-23*

Nous ne pouvons pas nier que de nombreuses brebis se trouvent égarées aujourd'hui en raison du manque de patience et d'amour dans la façon dont elles ont été traitées, et certaines ont été exclues du troupeau.

Combien de frères ont été scandalisés par les attitudes des ministres de la Parole ou de la Piété, qui ont manqué de vigilance, donnant ainsi des raisons à certains de s'éloigner à cause de la déception causée par des prédications dénuées de vertu et de communion avec Dieu ou par des paroles rudes.

Certains prédicateurs utilisent le pupitre pour offenser directement les fidèles, tandis que d'autres pour faire plaisir au peuple, font des promesses de bénédictions collectives et disproportionnées, de délivrances et de prospérité matérielle, sans en mesurer les conséquences. Lorsque ces promesses ne se concrétisent pas, les personnes perdent la foi en la Parole de Dieu et se découragent, pensant que Dieu n'a pas tenu ses promesses.

Certains se plaignent de ne plus trouver de nourriture spirituelle, seulement des promesses de succès, sans montrer le chemin de la sanctification nécessaire pour le salut. De nombreuses prédications sont éloquentes, mais manquent de contenu et sans l'objectif principal qui est d'amener les gens à la connaissance de la vérité et de la sanctification. Ces prédications émeuvent les gens,



## RÉUNIONS GÉNÉRALES D'ENSEIGNEMENTS

RGE 2024

LE MINISTÈRE DE LA PAROLE

31/03/2024



Circulaire n° 188/2024

mais ne fournissent pas une pleine compréhension de la vérité de l'Évangile pour le salut.

Pour que le peuple puisse échapper à la corruption causée par les passions et les désirs du monde, il est essentiel d'accroître avec diligence, la foi, la paix, l'amour, la sainteté et les autres vertus de Dieu. Car celui qui ne possède pas avec abondance ces choses, sera spirituellement désœuvré, stérile dans la connaissance de notre Seigneur Jésus, aveuglé, puisqu'il a oublié la nécessité de la purification des vieux péchés.

Cet aveuglement spirituel, empêche que le ministre de la Parole ne remarque l'absence des brebis égarées, puisqu'il ne perçoit pas leur départ. Certains ministres murmurent et rejettent ceux qui se repentent de leurs péchés souhaitant revenir à l'église pour rechercher le pardon de Dieu et une vie chrétienne. A multiples reprises, ces ministres condamnent et refusent même, de saluer ces personnes, se basant sur des jugements hâtifs. Ils oublient que la place du pécheur repent, est dans la maison du Seigneur. Il est important de noter que de tels juges ne comprennent pas la vraie signification de :

*"Car j'aime la piété et non les sacrifices, Et la connaissance de Dieu plus que les holocaustes." Osée 6 :6*

Pour exercer le ministère de la Parole ou de la Piété, il est nécessaire une vigilance constante dans son mode de vie et une communion permanente avec Dieu, non seulement par la prière, mais aussi par la méditation sur les Saintes Écritures. Paul recommandait à Timothée, disant :

*"Occupe-toi de ces choses, donne-toi tout entier à elles, afin que tes progrès soient évidents pour tous. Veille sur toi-même et sur ton enseignement ; persévère dans ces choses, car, en agissant ainsi, tu te sauveras toi-même, et tu sauveras ceux qui t'écoutent." 1 Timothée 4 :15-16*

Veiller sur soi-même et ainsi qu'aux commandements divins, permet de maintenir un bon témoignage dans tous les plans de sa vie - que ce soit dans la famille, les affaires, les relations avec les autres, peu importe où ou avec qui vous êtes en interaction - afin que votre ministère ne soit pas désapprouvé. Rappelons-nous qu'il est biblique, que la vie du serviteur doit démontrer sa fidélité à Christ de telle manière à pouvoir servir d'exemple de conduite pour la fraternité." 1 Pierre 5:3 Tite 1:6-9

Le vrai ministre de la Parole de Dieu honore Christ en tout, persévère en prière, produit le fruit de l'Esprit, (Galates 5 :22-23), cherche à sauver les égarés dans la foi, (1 Corinthiens 9 :19-22), aime et reçoit tous sans distinction, (Luc 15). Tout en rejetant le mal, en exhortant contre le péché, (Matt 23 ; Luc 3 :18-20), en conduisant toujours le peuple à la sainteté (Actes 26 :18, 1 Corinthiens 6 :18) et en prêchant l'Évangile sans compromis ni corruption. (Mt 28 :18-20).

Le saint culte et autres services divins dans la Congrégation doivent être dirigés avec le plus grand soin, en observant les recommandations concernant les expressions inappropriées ou les affirmations contraires aux Écritures. Il est important de savoir que ceux qui ne respectent pas ces recommandations seront tenus responsables de leurs actes, comme indiqué dans les statuts de la

**RÉUNIONS GÉNÉRALES  
D'ENSEIGNEMENTS**

**RGE 2024**

**LE MINISTÈRE DE LA PAROLE**

31/03/2024



Circulaire n° 188/2024



Congrégation Chrétienne, comme suit :

*"La Congrégation Chrétienne n'est pas responsable des actes personnels pratiqués par l'un de ses membres. » (Statut, Article 12)*

Il est donc de notre devoir d'être vigilants et prudents dans toutes nos actions et dans l'exercice de notre ministère afin de plaire à Dieu.

Vos frères en Christ,

**Conseil des Anciens Doyens**